

Mairie de

MONCEAUX EN BESSIN

14400

Tél: 02.31.21.96.43

Compte Rendu Succinct

du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 27 juin 2022

Ouverture séance : 19h10

Présents : Mr ISABELLE Gilles, Mme BADER Elise, Mr BONNEAU Michel, Mr GORHY Wilfried, Mme LEBARBEY Mylène, Mme LELANDONIS Evelyne, Mr MALHERBE Gilles, Mr OLIVE Bruno, Mr SOUHARD Alain,
Pouvoirs : Mr GUILBERT Xavier à Mr MALHERBE Gilles, Mme TAILLEBOSQ Aurélie à Mr BONNEAU Michel.
Absent : Mr VIARD Bertrand.

Approbation à l'unanimité du conseil municipal du 25 mai 2022

Ordre du jour :

- I°/ Nomination / Suppression adjoints
- II°/ Solution dérogatoire de l'affichage des décisions municipales
- III° / Travaux (sécurité RD6a, Devis)
- IV°/ Questions diverses et tour de table

L'an deux mil vingt deux, le lundi 27 juin, dix-neuf heures dix, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Monceaux en Bessin se sont réunis à la Mairie.

Secrétaire de séance : Mme LEBARBEY Mylène

I. / Administratif

I.1 ° / Nomination / Suppression adjoints

Le Conseil est informé de la réception par la sous-préfecture de Bayeux de la démission effective de Mme Anne Dujardin, conseillère municipale et 1^{ère} adjointe au Maire. Après avoir présenté au conseillers municipaux les différentes modalités de remplacement ou pas d'un poste d'adjoint et les délégations s'y rattachant, le maire accuse réception du vœu du conseil au remplacement du poste de 1^{er} adjoint tel qu'il est. Un seul candidat se porte volontaire. Mme Mylène Lebarbey est élue à la majorité (1 abstention). ✎ Voté à la majorité

II. / Dématérialisation

II.1 ° / Solution dérogatoire de l'affichage des décisions municipales

A compter du 1^{er} juillet 2022, la modalité d'affichage retenue par le Conseil municipal des actes réglementaires ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel est une publicité par affichage en mairie et une publicité sous forme électronique sur le site communal. ✎ Voté à l'unanimité

III. / Travaux

III.1 ° / Sécurité RD6a, devis

Certains administrés ont fait part de la vitesse excessive sur la RD6a. Un devis de ralentisseur supplémentaire au niveau du RD6a a été demandé et est jugé onéreux. Mrs Bonneau et Olive quittent la séance. Après débat, le Conseil demande que les gendarmes effectuent des contrôles radars réguliers, suivis, si possible, d'un bilan de ces contrôles. A la suite de cela, le conseil débattrà sur d'éventuels aménagements. ↪ Voté à la majorité

IV. / QUESTIONS DIVERSES

IV.1 ° / Intercommunalité – adhésion au SDEC

Le conseil approuve le transfert de compétences de Bayeux Intercom (*délibération intercom du 3 mars 2022 et sdec 24 mars 2022*) au SDEC concernant l'éclairage public pour les projets intercommunautaires. ↪ Voté à la majorité

IV.2 ° / Communication « ouverture du portail Fredon »

Le conseil choisit les 4 prestataires suivants : LTN, Ni guêpe ni frelon, Intervention guêpes frelons, Allmen services et donne pouvoir au maire pour signer la convention avec la fredon. Il est rappelé que la commune participe à hauteur de 30 % pour la destruction des nids. ↪ Voté à la majorité

IV.3 ° / Tour de table

- la fête des voisins, initialement prévue le 1^{er} juillet, est à reprogrammer en septembre
- l'éclairage de la sente de la Chesnaie est réalisé (reste mise sous tension).
- fin de la 1^{ère} partie des travaux réalisés par H2O cette semaine. La 2^{ème} partie des travaux est en cours au niveau de la route de Guéron. A noter le passage de certains usagers malgré l'arrêté municipal et départemental.

Observations et réclamations : Néant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits: le 27/06/2022, 20h40

Le Maire,
Gilles ISABELLE

